



ORDRE
DES CHIMISTES
DU QUÉBEC



ASSOCIATION DES
MICROBIOLOGISTES DU
QUÉBEC



Magnus

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

FORMATION CONTINUE SUR LES TOURS DE REFROIDISSEMENT À L'EAU

Montréal, le 27 septembre 2016 – L'Ordre des chimistes du Québec et l'Association des microbiologistes du Québec ont signé un protocole d'entente avec Magnus, visant la formation continue des membres des deux organisations sur « Les tours de refroidissement à l'eau et leurs conséquences sur la santé et sur l'environnement ».

L'implication des chimistes et des microbiologistes agréés dans le domaine des programmes d'entretien des tours de refroidissement à l'eau (TRE) et dans l'application de la réglementation de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) sur ce sujet ont incité les deux organisations à combler ce vide en offrant une « Formation » sur mesure adaptée spécifiquement aux membres oeuvrant dans ce domaine d'expertise scientifique.

Les deux organisations ont arrêté leur choix sur l'entreprise Magnus. Cette dernière a démontré qu'elle possède l'expertise dans la conception, l'organisation et la diffusion de diverses « Formations » professionnelles et scientifiques comparables.

Cet événement s'est déroulé en présence du président-directeur général et secrétaire de l'Ordre des chimistes du Québec, M. Martial Boivin, chimiste, du président de l'Association des microbiologistes du Québec, M. Patrick D. Paquette, microbiologiste agréé et du vice-président innovation et développement durable de Magnus, M. Jean-Jacques Drieux, chimiste. Le contrat de service s'échelonne sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2019.

Une formation certifiée et reconnue

Développée par le département de formation de Magnus, en collaboration avec le comité expert mixte de l'Ordre des chimistes du Québec et de l'Association des microbiologistes du Québec, cette formation porte sur plusieurs éléments scientifiques et techniques qui requièrent des expertises dans les domaines de la chimie et de la microbiologie lesquels ont fait l'objet d'une validation par le comité expert mixte OCQ/AMQ.

Elle assurera le perfectionnement, l'acquisition de nouvelles compétences aux membres qui suivront les cours avec un nombre d'heures d'accréditation de formation continue et sera sanctionnée par une certification de réussite.

« Cette entente affirme la volonté de l'Ordre des chimistes du Québec et de l'Association des microbiologistes du Québec, de travailler en synergie afin de répondre plus adéquatement aux besoins de formation continue de leurs membres respectifs », a déclaré le président de l'Association des microbiologistes du Québec, M. Patrick D. Paquette.

« Dans le cadre de son mandat, l'Ordre des chimistes du Québec a pour mission de protéger le public. Pour ce faire, il s'assure que ses membres maintiennent leurs compétences tout au long de leur carrière professionnelle ainsi que de la qualité de l'exercice professionnel. Cette entente leur permettra d'avoir accès à une formation sur mesure et de haut niveau a déclaré M. Martial Boivin, président-directeur général et secrétaire de l'Ordre des chimistes du Québec ».

« Cette collaboration avec les deux organisations est une première et une grande fierté pour Magnus., a ajouté M. Jean-Jacques Drieux. C'est une formation originale qui s'adressera aux professionnels du milieu au Québec ».

- 30 -

Source : M. Nacer Eddine Ziani, chimiste
Ordre des chimistes du Québec
Directeur des communications et des relations publiques
Courriel : communication@ocq.qc.ca
Téléphone: 514-844-3644 poste 22

M. Patrick D. Paquette, microbiologiste-biochimiste
Association des microbiologistes du Québec
Président
Courriel : president@microbiologistes.ca
Téléphone: (514) 728 1087

M. Jean-Jacques Drieux, chimiste
Magnus
Vice-président innovation et développement durable
Courriel : JJDrieux@magnus.ca
Téléphone: 450-655-1344 poste 238